RAPPORT D'ACTIVITE 2025

ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP

1) Présentation de l'association



Photo d'équipe prise lors du repas de fin d'année en décembre 2025 en présence de salariés en transition professionnelle, salariés permanents, membres du CA et bénévoles. Chacun est reparti avec un petit cadeau surprise tiré au sort.

Les membres du conseil d'administration / bureau :

- Le Conseil d'Administration pouvant aller jusqu'à 12 membres dont :
 - 2 membres fondateurs : François-Xavier ALARY, Virginie SOTO, membres de droit.
 - 3 membres élus parmi les adhérents : Annie PEDOUSSAUT, Marie CASSEDANNE, Serge ANCELET

- Le bureau composé de minimum 2 membres dont :
 - 2 co-présidentes : Marie CASSEDANNE et Annie PEDOUSSAUT
 - Un trésorier : François-Xavier ALARY

120 adhérents en 2025 contre 50 en 2024 ☺.

Objectifs de l'association

- **Promouvoir la protection de l'environnement à travers une activité de recyclerie**
- **Accompagner des personnes en difficultés sociales et professionnelles par le biais d'un chantier d'insertion**

Evolution de l'association :

2019
- Création de l'association
- 100% bénévolat
- 40m² de locaux + 100M² de stockage prêté par Le Relais de Montans

2020
- Démarrage du Chantier d'insertion
- Création du 1er poste en CDI : encadrant technique
- 5 postes en insertion (1ETP)

2021
- 3 salariés permanents en CDI
- 9 postes en insertion (6ETP)
- Changement de locaux (800m²)
- Ouverture de la nouvelle boutique

2022
- 3 salariés permanents en CDI
- 11 postes en insertion (8ETP)
- Développement de nouvelles activité : vide maison, atelier réparation vélo

2023
- Création d'un 4ème poste en CDI : 2nd poste d'encadrant technique
- 13 postes en insertion (10 ETP)
- Consolidation de l'activité et du modèle économique

2024
- 16 postes en insertion (conventionnement pour 12 ETP)
- Poursuite de la consolidation du modèle économique

2025
- Convnetionnement à 10.89 ETP insertion
- Développement de l'offre de services autour du vélo
- Nouvel espace meubles
- Collecte gratuite à domicile

2025 : On développe et on consolide !

- Fin des travaux en vue d'améliorer les conditions d'accueil des salariés et d'augmenter nos capacités de stockage :
 - Création de 2 bureaux supplémentaires (30m²)
 - Création d'une salle de pause pour l'équipe en insertion de 30m²
 - Création d'un espace de stockage de 13m²
 - Création d'une salle de formation de 40m²
- Création d'un 3ème poste d'encadrant en septembre 2025
- Evolution de nos services autour du vélo
- La location d'un espace supplémentaire nous a permis une réorganisation des locaux :
 - Nouvel espace dédié aux meubles
 - Espace dédié aux articles de sports et de loisirs

- Contexte économique instable avec perte de subvention et notamment celle du Département du Tarn. L'enjeu est donc de développer notre chiffre d'affaires. Pour cela nous avons demandé et obtenu une dérogation auprés de la DDETSPP du Tarn pour augmenter taux de commercialisation à 50% (les ACI ne doivent normalement pas dépasser 30% de chiffre d'affaires sur le budget total).
- Crise de la filière textile qui nous a contraint à stopper l'accueil des dons de vêtements dès septembre 2025 le temps de trouver un nouveau repreneur de notre rebus. Le Relais 81 ayant stoppé la collecte. A fin décembre 2025, nous n'avions toujours pas de solution de reprise.

Nos réseaux :

RNRR – Réseau National des Ressourceries Recycleries
RRROC – Réseau Régional des Ressourceries Occitanie
FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité
ASSIET – Association Solidaire des Structures de l'Insertion par l'Economique du Tarn
REVISCOL – Collectif des Recycleries / Ressourceries du Tarn dont nous sommes membre fondateur, créé en juin 2021.

2) Une recyclerie comme support à l'insertion socioprofessionnelle

Les **quatre fonctions de la recyclerie** sont : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation.

La recyclerie fonctionne grâce à un **chantier d'insertion** qui emploie :
- 14 salariés en contrat d'insertion
- 5 salariés permanents
 - 1 directrice
 - 3 encadrants techniques
 - 1 chargée d'insertion

Les salariés en insertion interviennent sur les 4 fonctions à travers différents postes de travail, sous la responsabilité des encadrants techniques :

- Collecte :
 - Accueil des dons,
 - Débarras / vide maison

- Valorisation :
 - Tri pour la vente, tri pour les filières de recyclage, tri pour déchetterie
 - Contrôle, nettoyage et stockage des objets conservés
 - Réparation de vélos
 - Tri textile

- Vente :
 - Mise en rayon / réassort / facing
 - Vente en boutique : accueil client, conseil, encaissement
 - E-commerce : mise en ligne d'objet, vente, emballage, service après-vente

- Sensibilisation :
 - Sensibiliser les usagers de la recyclerie au quotidien

- Présence 1 fois par mois à la déchetterie de Gaillac
- Présence 1 fois par mois sur le marché de Gaillac
- Présence sur des évènements

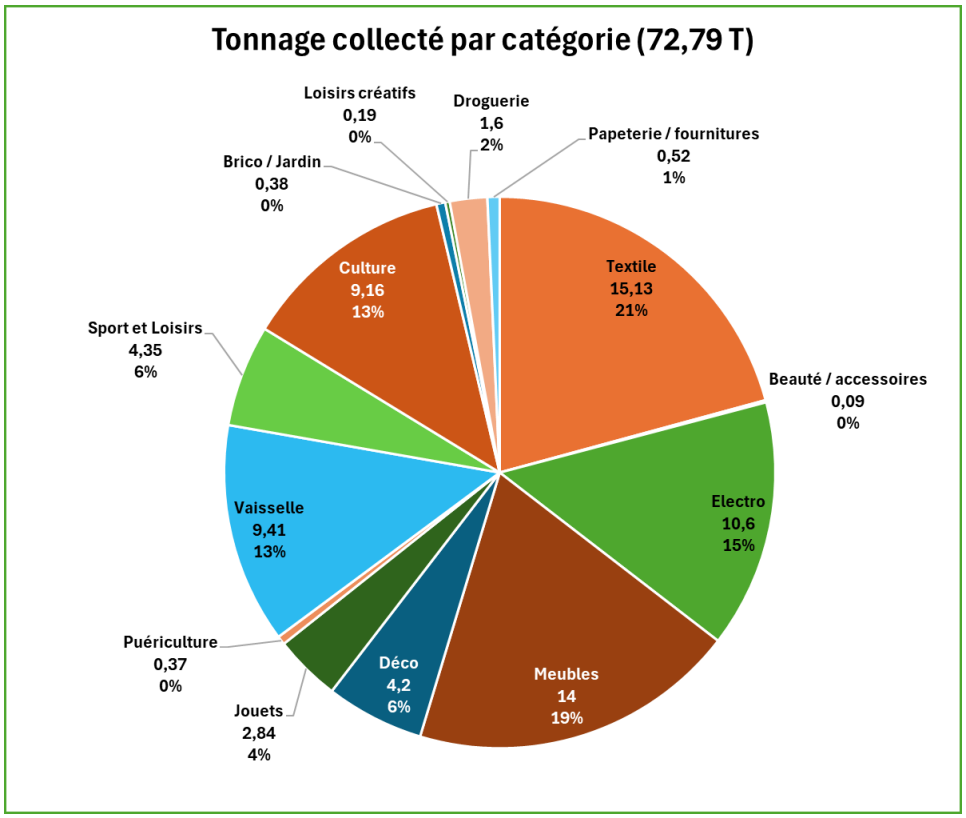
3) L'activité 2025

LA COLLECTE :

Nous collectons de façons différentes :

- Par apports volontaires à la recyclerie,
- Lors de nos prestations de débarras vide maison / enlèvements d'encombrant
- Lors de notre permanence mensuelle à la déchetterie de Gaillac (convention avec Trifyl)

72.79 Tonnes d'objets collectés en 2025
Équivalent à 2024



Les débarras / vide-maison :

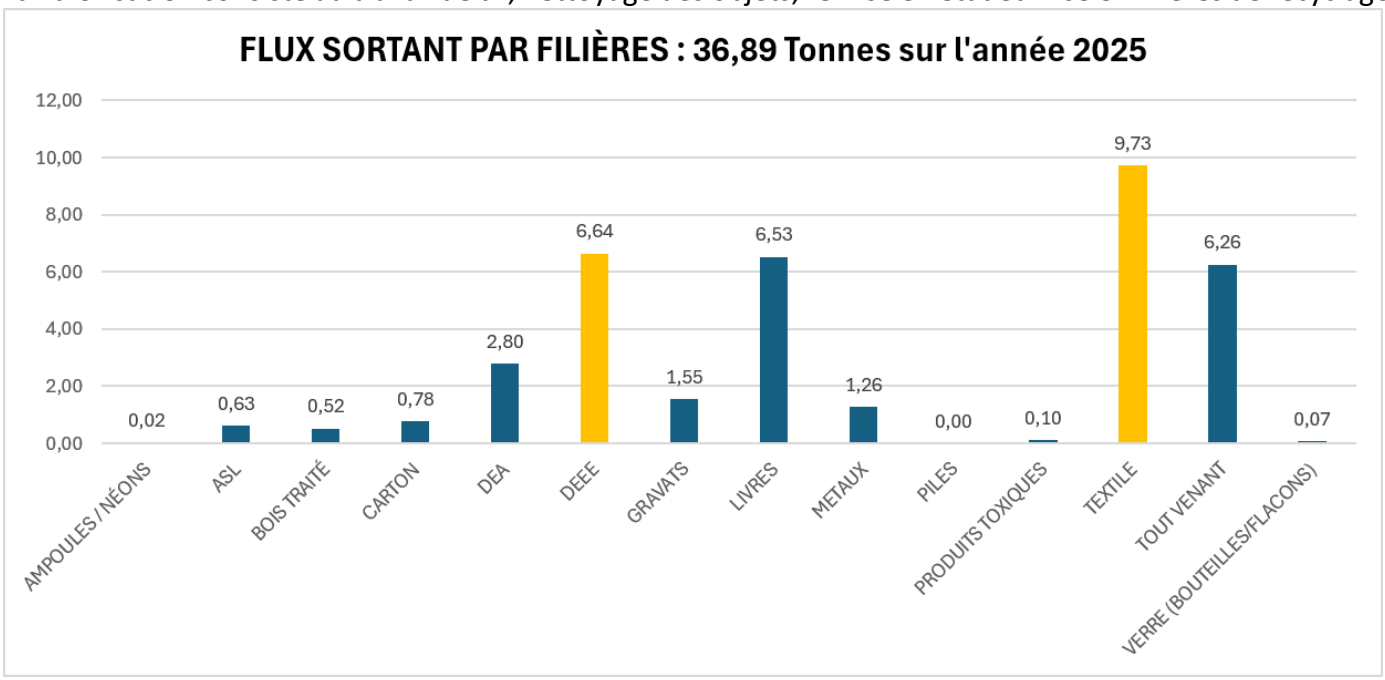
En 2025, nous avons eu l'opportunité de louer un local supplémentaire de 180m², à côté de la boutique. Nous avons choisi de dédier cet espace aux meubles. Avec cette nouvelle capacité de stockage, nous avons développé la collecte de meuble gratuite à domicile. Un vrai service pour les habitants du territoire.

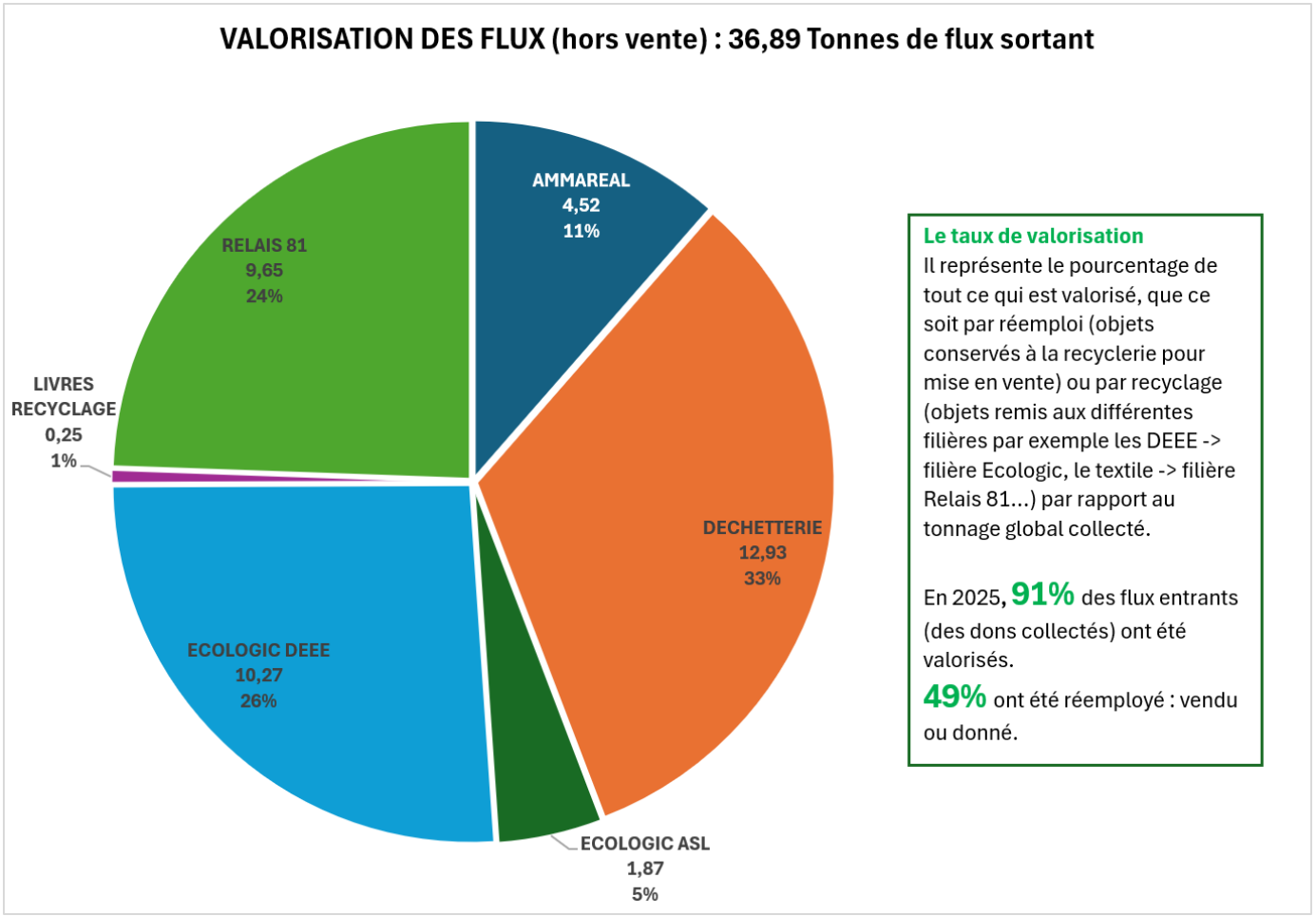
En 2025 nous avons réalisé 8 vide-maison pour un chiffre d'affaires de 6 919€, moitié moins qu'en 2024. L'enjeu de développement de cette activité est important pour 2026.



LA VALORISATION :

La valorisation consiste au travail de tri, nettoyage des objets, remise en état et mise en filières de recyclage.





Le taux de valorisation
Il représente le pourcentage de tout ce qui est valorisé, que ce soit par réemploi (objets conservés à la recyclerie pour mise en vente) ou par recyclage (objets remis aux différentes filières par exemple les DEEE -> filière Ecologic, le textile -> filière Relais 81...) par rapport au tonnage global collecté.

En 2025, **91%** des flux entrants (des dons collectés) ont été valorisés.

49% ont été réemployé : vendu ou donné.

Notre travail est aussi là, dans la qualité du tri et de l'orientation dans les bonnes filières pour une meilleure valorisation et pas seulement la partie visible qu'est la vente.

Nous travaillons avec plusieurs partenaires :

- **Le Relais 81** récupère tout le textile qui n'est pas mis en vente à la recyclerie. Ce textile est traité et valorisé à 97%
- **Ammareal :** partenaire qui récupère une partie de nos livres qu'il revend. 10% est reversé à notre association et 5% à l'association « Lire et sourire ».
- **Ecologic :** éco organisme qui collecte les éco taxes et soutient les acteurs du réemploi dans leur mission de réduction des déchets. Nous conventionnons avec eux pour la filière DEEE (électroménager) et Article de sport et de loisirs.
- **Refashion :** pour la filière textile
- **Ecomaison :** pour les filières jouets, meubles et articles de bricolage et de jardinage.

Le taux de réemploi est le pourcentage d'objets réemployés (vendus ou donnés).
Différence entre le tonnage entrant et le tonnage sortant. Ce tonnage restant est considéré comme réemployé car il a soit été vendu soit stocké pour la mise en vente.
En 2025, nous sommes à **49%** de réemploi. Cela veut dire que près de la moitié des dons collectés sont réemployés. Ce chiffre est cependant à prendre avec précaution. En effet, n'est pas pris en compte le stock de départ et cumulé sur les années.

LA VENTE :

La vente se fait à travers :

- La boutique qui est ouverte du mercredi au samedi. Le mardi, l'équipe vente réalise le réassort du magasin et en profite pour faire quelques améliorations d'aménagements.
- Le e-commerce : nous vendons sur la plateforme Label Emmaüs, Le bon coin. En 2024 nous avons lancé une phase test de vente sur Vinted que nous avons poursuivi jusqu'à fin 2025. Expérience non conculante, nous avons fait le choix d'arrêter la vente sur cette plateforme à partir de 2026.
- Lors d'évènements. Par exemple nous avons participé à Biocybèle pour la 5ème année, nous avons organisé une friperie à l'Ecole des Mines d'Albi.

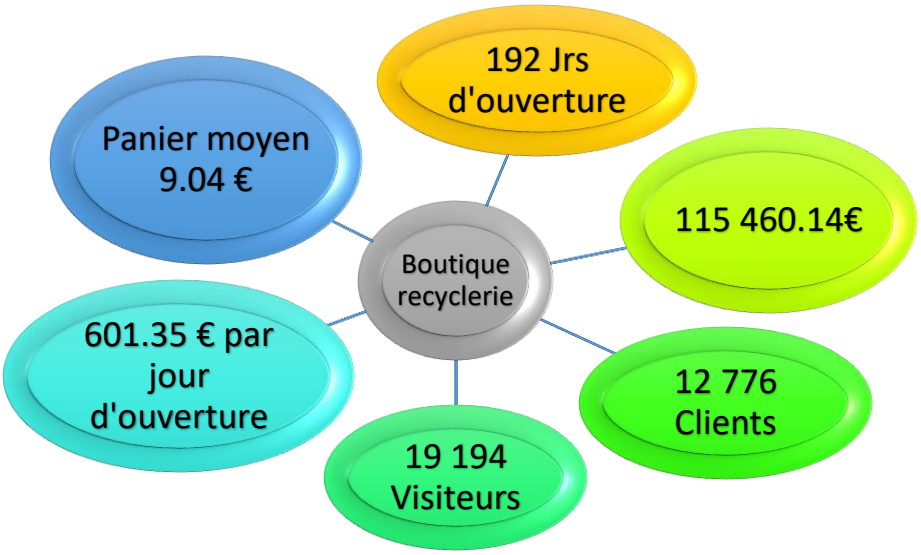
La vente en boutique :





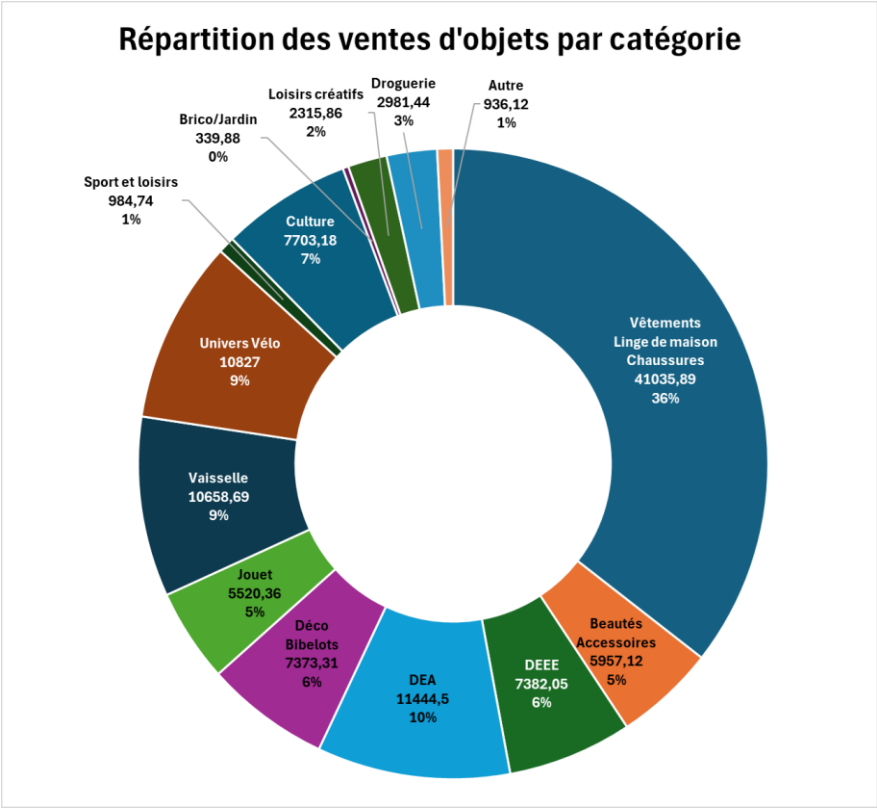


Quelques chiffres de la boutique recyclerie (hors vide maison) :



Comparatif vente 2024/2025 (hors Vide maison)			
	2024	**2025**	**Evolution 2024/2025**
Nbr jours d'ouverture	**193**	**192**	**-1%**
Nbr clients	**15360**	**12776**	**-17%**
Panier moyen	**6,70 €**	**9,04 €**	**35%**
CA moyen par jours d'ouverture	**533,33 €**	**601,35 €**	**13%**
Chiffre d'affaires	**102 932,89 €**	**115 460,14 €**	**12%**

Contrairement à 2024, cette année le nombre de client a fortement baissé -17% mais le panier moyen a augmenté de 35%.
La fréquentation a un peu baissé de 7.35%.
Une hausse de 12% du chiffre d'affaires contre 8% en 2024.

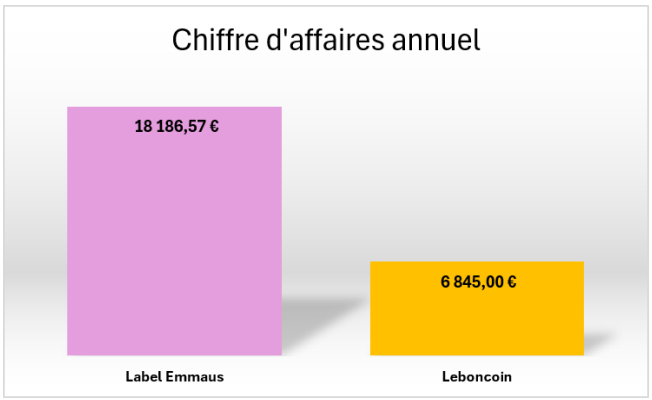


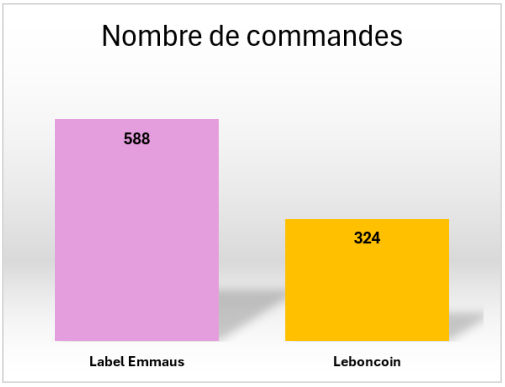
On note un fort pourcentage de vente coin friperie (vêtements, linge de maison et chaussures) qui représente plus d'un tier des ventes.
Les autres catégories s'équilibrent.

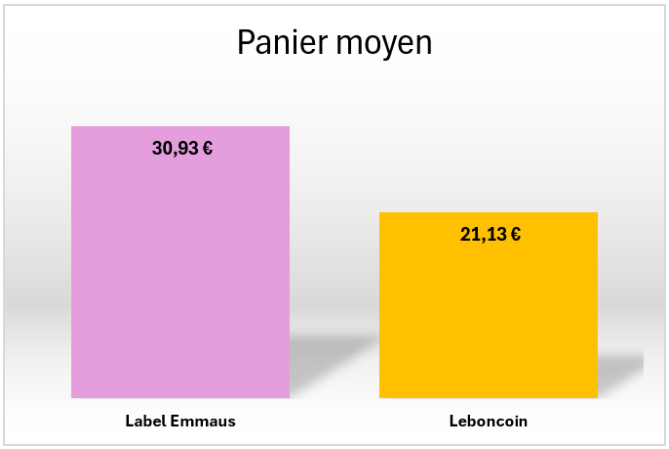
Le pôle e-commerce :

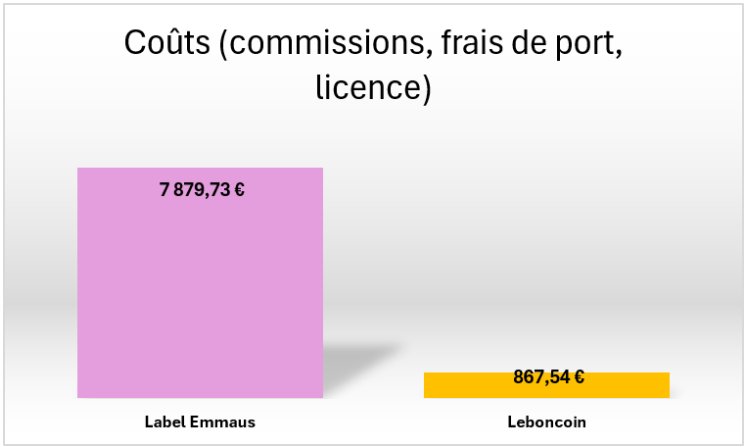
Le pôle e-commerce correspond à la vente en ligne.
La vente sur Label Emmaüs a démarré en décembre 2021 et sur Le Bon Coin en novembre 2022. En 2024, nous avons démarré une phase test sur la plateforme Vinted.

Les salariés en transition professionnelle sont chargés de toutes les étapes du e-commerce. De la sélection d'objets, à l'estimation, la mise en vente, préparation des commandes, emballage au SAV.
Découvrir notre boutique en ligne Label Emmaüs :
https://www.label-emmaus.co/fr/nos-boutiques/mille-et-une-recup/
Découvrir notre boutique en ligne Leboncoin :
https://www.leboncoin.fr/boutique/7459118/ressourcerie_mille_et_une_recup_gaillac.htm









	2023	2024	2025	Evolution
Chiffre d'affaires LABEL EMMAUS	18 398,94 €	16 530,27 €	18 186,57 €	10%
Chiffre d'affaires LEBONCOIN	3 588,35 €	5 024,00 €	6 845,00 €	36%
Chiffre d'affaires VINTED		349,00 €	1 455,80 €	317%
TOTAL	**21 987,29 €**	**21 903,27 €**	**26 487,37 €**	**21%**

Un chiffre d'affaires qui évolue de 21%. En tenant compte uniquement de Label Emmaüs et LeBonCoin nous sommes à 16% d'évolution.

Le panier moyen augmente sur les 2 plateformes Label Emmaus et Leboncoin ce qui vient confirmer la tendance en boutique.

L'ATELIER VÉLO :



Depuis 2021, nous récupérons les vélos que nous réparons en atelier et revendons à petit prix dans la boutique.
En 2023, nous avons réalisé un travail d'organisation de cet atelier avec la mise en place de fiches techniques pour une meilleure traçabilité du travail effectué sur les vélos et également pour mieux informer le client. Nous avons aussi investi dans du matériel et outillage adapté.

En 2024, nous avons poursuit cette progression en dédiant 2 salariés contre 1 en 2023.

En 2025, nous avons créé un poste de salarié permanent, encadrant technique à temps plein dédié à l'atelier vélo et aux articles de sports et de loisirs afin de poursuivre le développement et la pérennisation de cette activité.

Un chiffre d'affaires de 10 826.70 € en 2025 contre 9 059.10 € en 2024. Le nouveau service de révision / réparation des vélos des adhérents a permis de récolter 877 €.

Depuis le 4ème trimestre 2024, nous avons mis en place des ateliers d'auto-réparation de vélo pour nos adhérents avec une régularité planifiée en 2025.
Plus d'information ➔ https://milleetunerecup.fr/atelier-velos/

LA SENSIBILISATION ET EVENEMENTS :

En 2025, nous avons participé à **divers évènements** mais également proposé **nos propres événements** aux cours desquels nous avons pu :

- Sensibiliser à l'économie circulaire
- Sensibiliser à la réduction des déchets
- Promouvoir la mobilité douce
- Promouvoir l'insertion par l'activité économique
- Présenter notre chantier d'insertion
- Recruter

A titre d'exemple (Liste non exhaustive) :

« Collectons l'Agglo » en février : nous avons organisé une collecte de textile et univers vélo auprès des agents de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet (Técou) afin de les sensibiliser à l'économie circulaire

« Collectons les entreprises » en mars pour une troisième édition. Une collecte de vêtements auprès d'entreprises partenaires comme prétexte à la mise en relation de nos salariés en transition professionnelle et les entreprises du territoire et à la sensibilisation à l'économie circulaire.

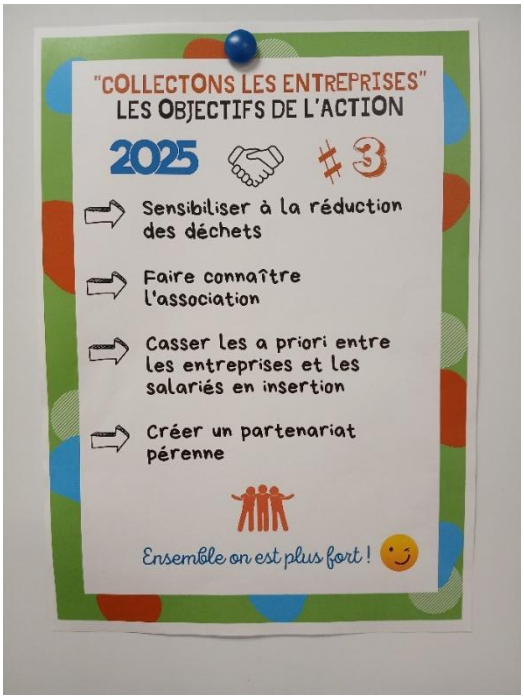
« Méli Vélo » en mai, organisé par la ville de Gaillac. Nous y avons tenu un stand d'auto-réparation de vélo aux côtés de Gaillacavelo.

« FESTA REVISCOL » en mai à Mazamet : la 1ère fête du Collectif des ressourceries du Tarn. Avec les 7 autres ressourceries, nous avons organisé une friperie géante, un marché de créateurs à partir de textile récup, un défilé de mode créatif et déjanté (tenues créées pour l'évènement à partir de récup) et des ateliers créatifs.
« Biocybèle » en juin à Graulhet. Nous avons pu tenir un stand de vente sur 2 jours.
« Rues d'été » en juillet à Graulhet : Une friperie à prix libre et un stand superbement décoré avec des objets / meubles vintage et des déguisements pour une séance photo pas sérieuse du tout !
Fête des associations à Gaillac en septembre
Ainsi des forum emploi au cours de l'année !

ZOOM - La sensibilisation des entreprises locales : Le bilan de l'action « Collectons Les Entreprises #3 » :

Nous avons organisé la troisième session de l'action « Collectons les entreprises ».
Pour rappel, il s'agit d'une collecte de vêtements auprès de 14 entreprises partenaires et de leurs salariés dans un objectif de sensibiliser à la réduction des déchets, faire connaître l'association, rompre avec les a priori de l'insertion et du monde de l'entreprise, de créer un partenariat pérenne avec les acteurs économiques locaux.

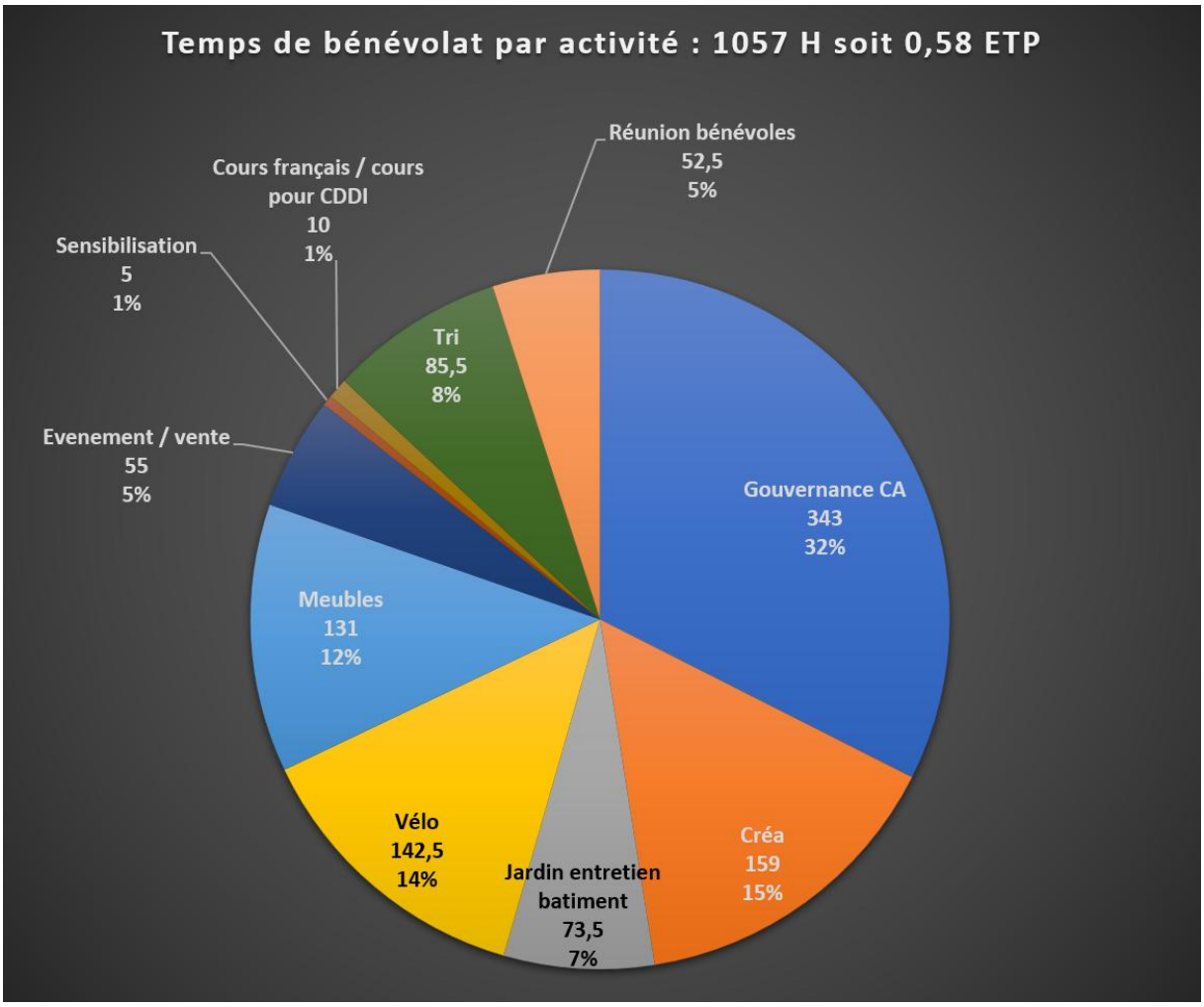








Le bénévolat et les activités :



Cette année nous avons accueilli 25 bénévoles qui ont fait 1057 H.

Un tiers des heures de bénévolat correspond au temps de gouvernance (réunion du CA, réunion membres CA / direction…).

Nous avons souhaité développer le bénévolat en 2025. Aussi, nous avons :

- Nommé une référente bénévole
- Etablie une procédure d'accueil et d'intégration des bénévoles
- Proposé des missions précises

Ceci nous a permis de commencer à structurer le bénévolat à Mille et Une Récup.
L'enjeu en 2026 est de le développer et de le pérenniser.

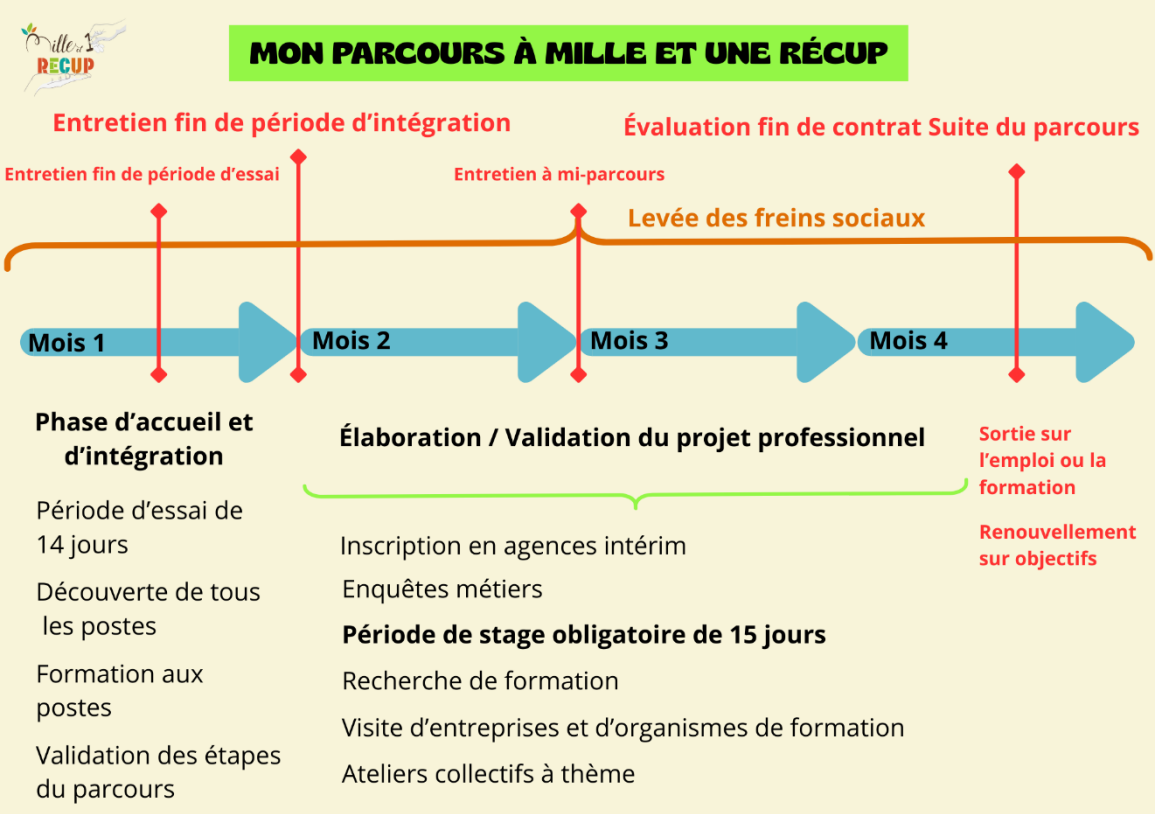
4) L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

Les objectifs du Chantier d'Insertion :

Pour rappel, le Chantier d'insertion vise à accompagner des chercheurs d'emploi du territoire les plus éloignées du marché du travail.

En 2025, nous avons entrepris de réviser notre politique de recrutement et d'accompagnement des salariés afin de favoriser la sortie en emploi.

- Le recrutement :
 - Participation à une réunion d'information collective avec visite des locaux et 1er entretien de avec notre chargée d'insertion.
 - Entretien d'embauche
- Intégration et accompagnement :
 - CDDI de 4 mois (et plus de 6 mois)
 - Formalisation d'un parcours type :



Ainsi, l'accompagnement à la lever des freins se fait simultanément avec le travail sur le projet professionnel et met en action les salariés dès le début de leur contrat avec pour objectif une sortie du dispositif sur la formation qualifiante ou l'emploi.

Le renouvellement est possible sous certaines conditions et en contractualisant de nouveaux objectifs d'accompagnement.

L'organisation du travail :

Les salariés :

Les salariés en parcours :

- **13 à 16 CDDI de 28h à 31h hebdomadaire, polyvalents** :

Polyvalence sur 2 à 3 missions maximum parmi lesquelles : accueil des dons, atelier test DEEE, atelier livres, atelier vaisselle, tri général, nettoyage des objets, réparation de vélo, atelier tri textile, vente, e-commerce,

vide maison. Avec possibilité de découvrir de nouvelles missions au cours du contrat ou lors d'un renouvellement.
Les CDDI de l'équipe vente travaillent 1 samedi sur 2 avec un jour de repos dans la semaine afin de conserver un rythme de travail de 4 jours par semaine.

Les salariés permanents :

- **La Direction :** Poste à temps plein sous statut cadre créé le 18 janvier 2021.

- **L'encadrant technique référent accueil des dons, tri général, atelier vélo et vide maison :** Temps plein, du mardi au vendredi de 09h-12h30 et 13h30-17h45 en poste avec les salariés en insertion sur l'atelier et un samedi sur deux 09h15-12h30 et 13h30-18h15 en poste à la boutique.

- **L'encadrante technique référente vente et tri textile :** poste créé en août 2023 à temps plein, travail un samedi sur deux en alternance avec l'autre encadrant technique.

- **L'encadrant technique référent de l'atelier vélo, sport et loisirs** : poste crée en septembre 2025 à temps plein, travail un samedi sur deux.

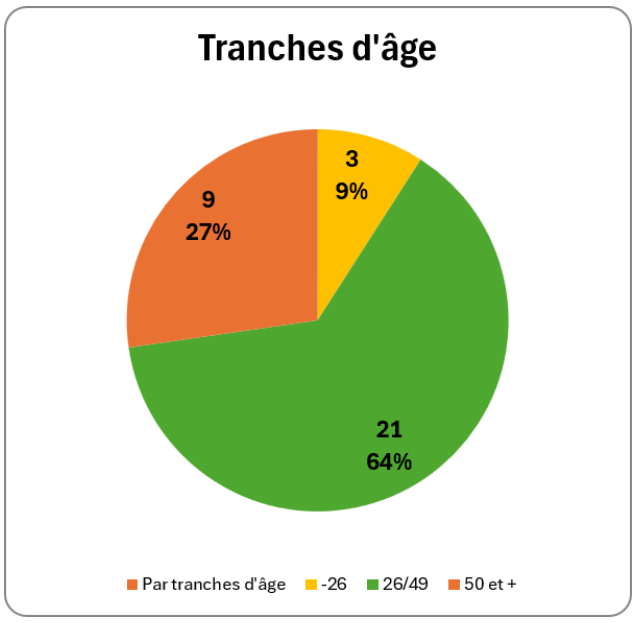
- **La chargée d'insertion professionnelle :** Poste à temps partiel, 3 jours par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

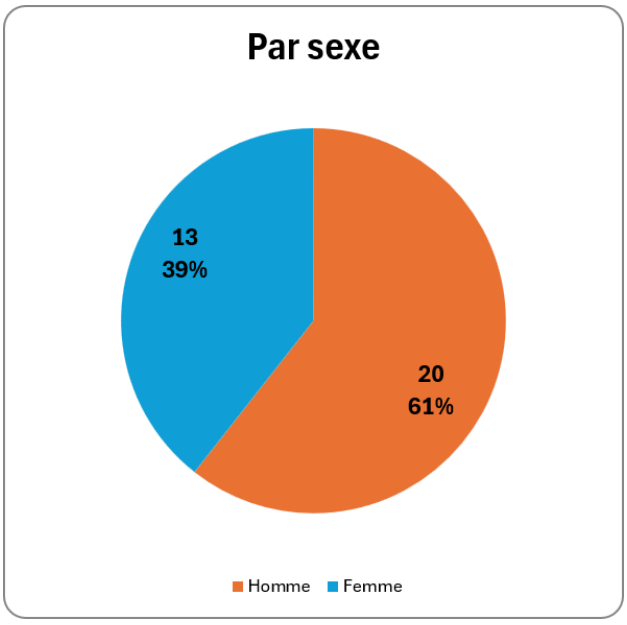
Conventionnement Atelier et Chantier d'Insertion :

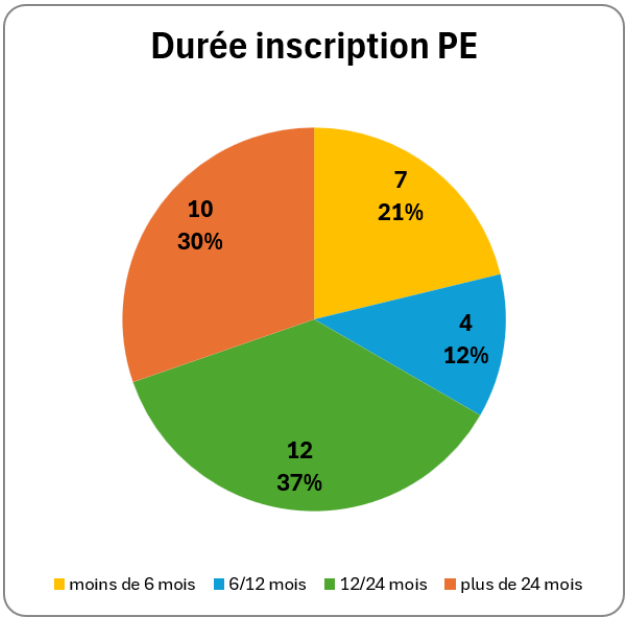
En 2025, nous étions conventionnés pour 10.89 ETP (1.11 ETP de moins qu'en 2024 !), nous en avons réalisé 10.62 ETP.
Cette baisse de conventionnement engendre quelques difficultés organisationnelles : le manque de main d'œuvre met en péril le développement du chiffre d'affaires escompté.

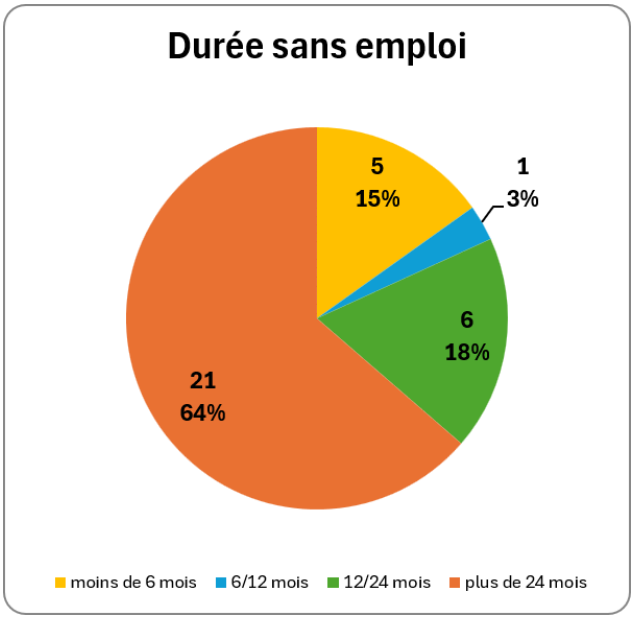
Les caractéristiques globales des salariés en insertion accueillis :

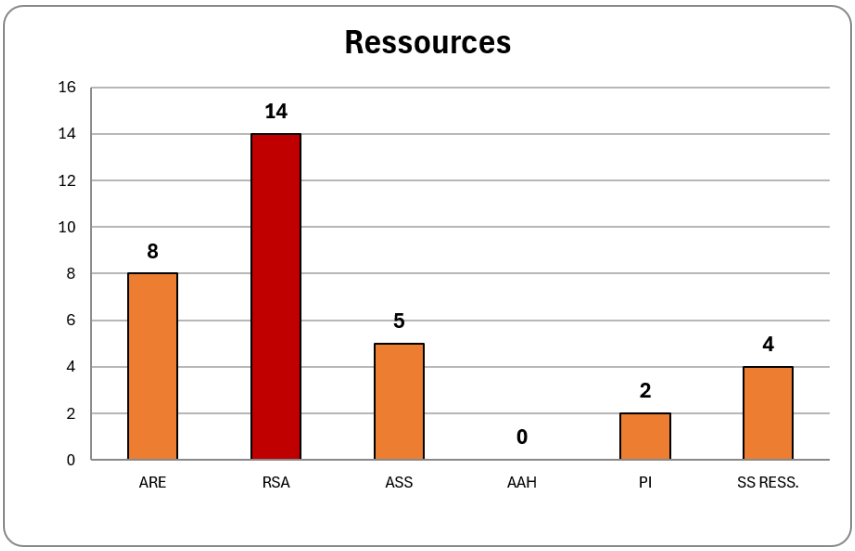
En 2025, nous avons accueillis **33 salariés en insertion**.

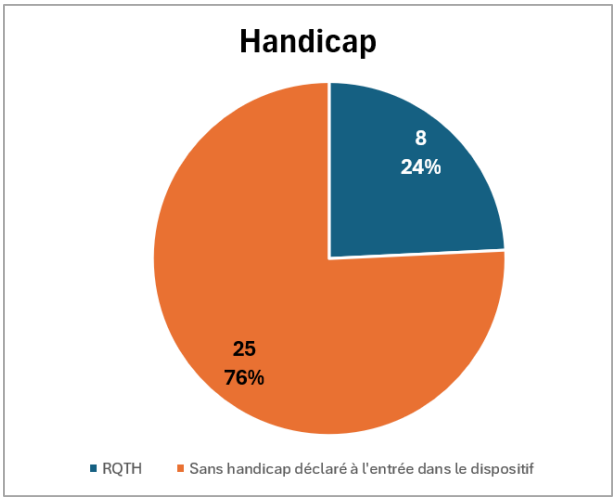


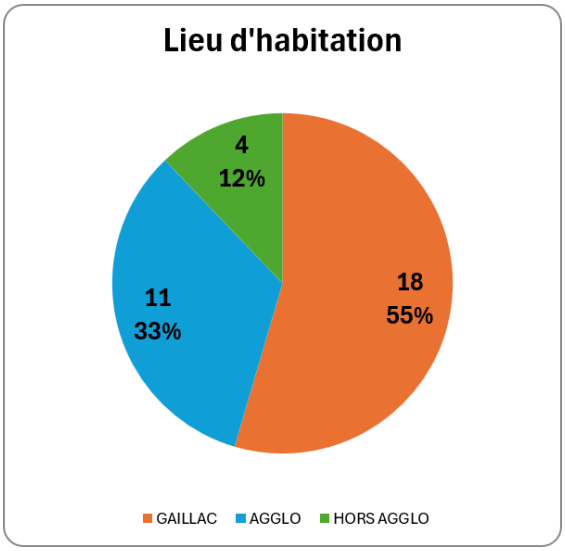


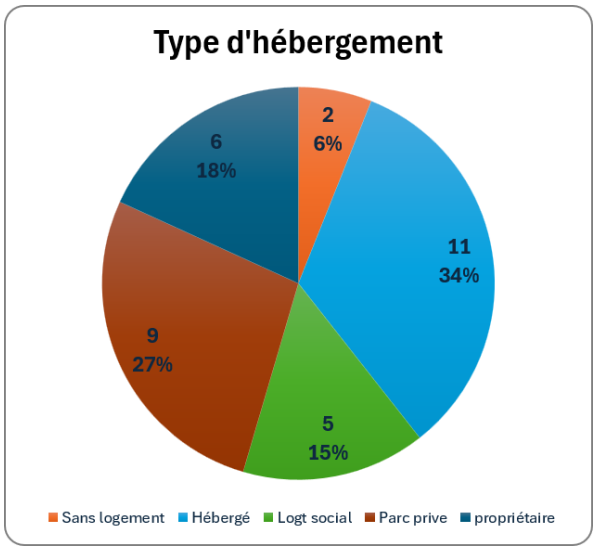

Durée inscription PE
7
21%
4
12%
12
37%
10
30%
moins de 6 mois
6/12 mois
12/24 mois
plus de 24 mois

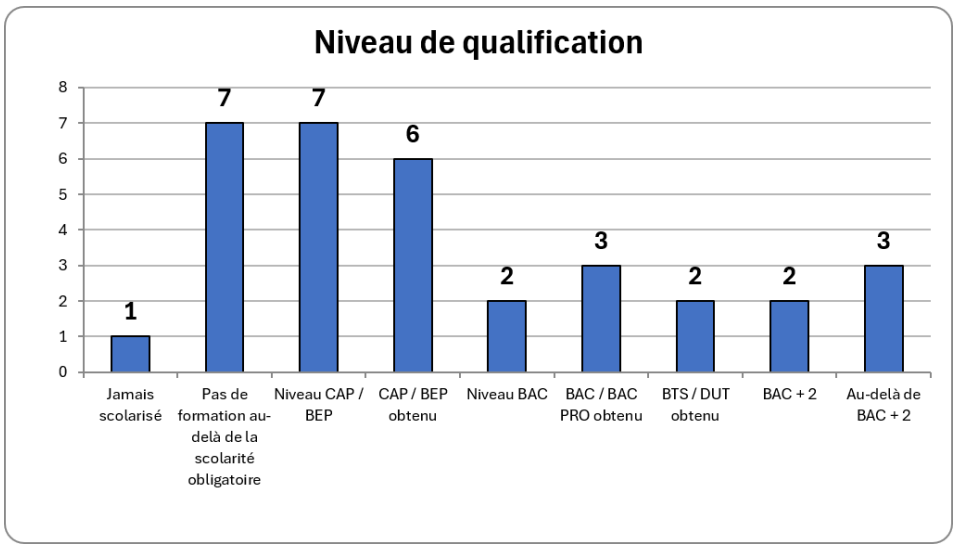

Durée sans emploi
5
15%
1
3%
6
18%
21
64%
moins de 6 mois
6/12 mois
12/24 mois
plus de 24 mois

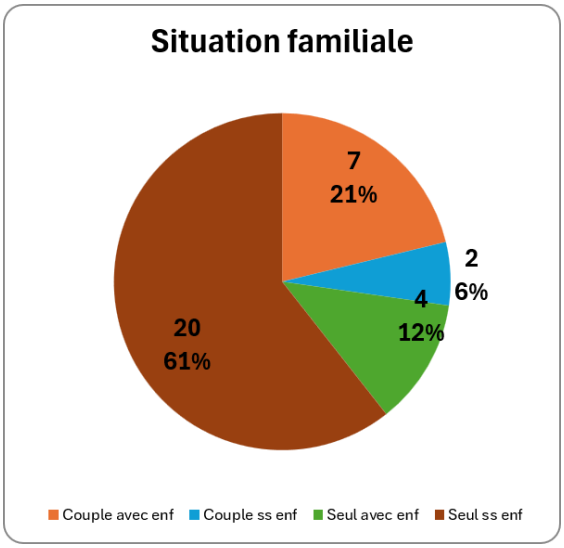

Ressources
16
14
12
10
8
6
4
2
0
8
14
5
0
2
4
ARE
RSA
ASS
AAH
PI
SS RESS.


Handicap
8
24%
25
76%
RQTH
Sans handicap déclaré à l'entrée dans le dispositif


Lieu d'habitation
4
12%
11
33%
18
55%
GAILLAC
AGGLO
HORS AGGLO


Type d'hébergement
2
6%
6
18%
11
34%
9
27%
5
15%
Sans logement
Hébergé
Logt social
Parc prive
propriétaire





24% ont une RQTH à l'entrée dans le dispositif (accompagnement à l'obtention pendant le parcours pour certains)
40% sans logement ou hébergé
64% sans emploi depuis + 2ans
14 BRSA soit 42% des personnes accompagnées.
63% ont un niveau de qualification égal ou inférieur au CAP/BEP
61% seul sans enfants à charge

L'accompagnement socioprofessionnel au global :

Il s'organise de la façon suivante :

- A minima 1 RDV par quinzaine avec la CIP
- Signature d'un contrat d'objectifs en début de parcours et à chaque renouvellement de contrat
- Accompagnement dans les démarches sociales et professionnelles
- Lien avec le conseiller référent / prescripteur
- Travail d'équipe entre les salariés permanents (coordinations, travail sur les parcours, lien entre l'accompagnement technique et l'accompagnement socioprofessionnel)
- Rédaction d'un bilan final répertoriant le travail effectué et transmis au prescripteur et au salarié.

En 2025



L'encadrement technique :

L'encadrement technique se fait au quotidien. Les encadrants techniques sont chargés de :

- Participer aux recrutements des salariés en insertion avec la chargée d'insertion.
- L'accueil et l'intégration des salariés en insertion
- La formation aux postes de travail
- Permettre la montée en compétences

- L'évaluation des besoins en formation et progression des salariés
- Veiller à la bonne exécution du travail en respectant les consignes de sécurité

L'activité est supervisée par 3 postes d'encadrants techniques ayant chacun une équipe et ses spécificités :
- Un poste référent de l'atelier accueil des dons / tri général et vide maison
- Un poste référent vente et tri textile et ecommerce
- Un poste référent atelier vélo et articles de sport et de loisirs (depuis septembre 2025)

Le suivi du parcours :

Le travail d'équipe est essentiel à la progression des salariés dans leurs savoir être et dans leurs compétences et permet le suivi des parcours individuels.

Pour cela, la coordination se fait à différents niveaux.

Des temps de coordination entre les salariés permanents :
- Une réunion hebdomadaire entre la Directrice et les encadrants techniques. L'objectif est de faire un point régulier sur l'activité, les salariés en parcours, les besoins en matériel...
- Une réunion mensuelle entre la Directrice, les encadrants techniques et la CIP. L'objectif est de faire un point plus complet sur le parcours des salariés en insertion : point sur l'accompagnement socioprofessionnel, le comportement en atelier, le développement des compétences, les besoins en formation... Mais aussi analyse de pratique et recherches de solutions en rapport avec des situations précises.
- Un temps d'échange hebdomadaire entre les encadrants techniques et la CIP

Des temps de coordinations entre les encadrants techniques et les salariés en parcours :
- En début de semaine le mardi matin : présentation des objectifs de la semaine, remise commentée du planning et des évènements à venir (vente exceptionnelle, formation, ...), repérage des besoins des salariés (renouvellement matériel/produits, EPI...)
- 1 temps avant chaque prise de poste

Depuis la mise en place de la nouvelle procédure de recrutement et d'accompagnement, les encadrants réalisent les entretiens de fin de période d'essai et d'évaluation mi et fin de contrat avec la chargée d'insertion professionnelle.

La formation, actions collectives, PMSMP (immersion en entreprises) des salariés en insertion: 1194.50 H sur le temps de travail (identique à 2024)

17 PMSMP pour 850 H
344.5 H de formation :
- Ecommerce
- Habilitation électrique et bases des tests des petits appareils électriques
- Déterminer le prix de vente et merchandising
- Diagnostiquer le potentiel de réemploi
- Permis C

Formation des salariés permanents : 334.5 H soit 25% de plus qu'en 2024.

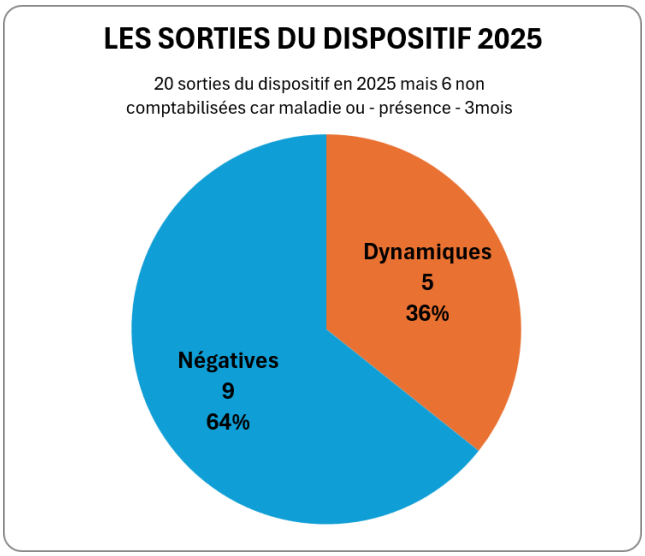
Les encadrants techniques ont suivi plusieurs formations en fonction de leurs spécificités pour 320.5 H :

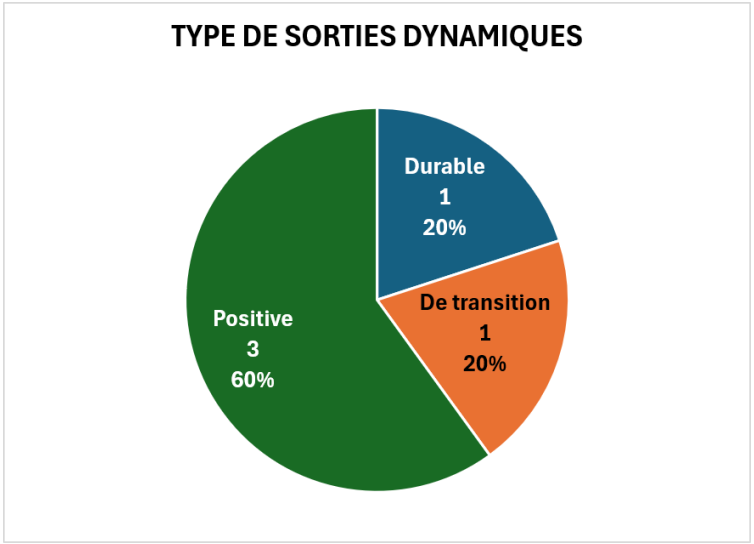
- Habilitation électrique et bases des tests des appareils électriques
- Déterminer le prix de vente et merchandising
- Diagnostiquer le potentiel de réemploi
- Formation Encadrant technique d'insertion (2 modules)
- Ecommerce avec Label Emmaüs

La directrice à suivi la formation recyclage SST et une formation autour des marchés publics pour 14 H.

Les sorties du dispositif d'insertion :

20 salariés sont sortis du dispositif mais 6 sorties ne sont pas comptabilisées car – de 3 mois dans la structure ou sortie cause maladie. Soit 14 sorties comptabilisées.





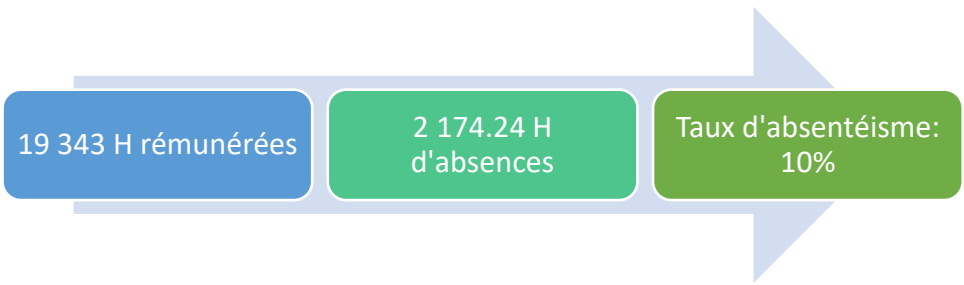
Sorties sur l'emploi durable : 1 CDI en interne sur un poste d'encadrant technique
Sorties de transition : 1 CDD de – de 6 mois (2 mois) à la ville de Gaillac (suivi d'un second CDD de 2 mois)
Sorties positives : 3 sorties sur la formation :

- Technicien réemploi cycle : titre professionnel obtenu à l'issu de la formation
- Peintre en bâtiment : titre professionnel obtenu
- Période de formation préalable à l'embauche réparateur électroménager qui n'a finalement pas abouti à la signature du contrat

A noter !

Le conventionnement ACI *impose une classification des sorties des salariés en insertion du dispositif qui prend en compte uniquement le quantitatif, c'est-à-dire le nombre de sorties sur l'emploi ou la formation, et non le qualitatif, c'est-à-dire la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel. Les salariés représentés dans les sorties dites négatives ont clairement évolué et progressé dans plusieurs domaines : accès au logement, à la mobilité, prise de confiance …*

L'absentéisme en 2025 :



Sur les 2 174.24 H d'absences, la moitié ont été justifiées. Soit un taux d'absentéisme non justifié 5 %. En 2023, le taux d'absentéisme global était de 20%, en 2024 de 13%. Nous observons donc une belle amélioration sur ces deux dernières années.

5) Le rapport financier

COMPTE DE RESULTAT 2025
ASSOCIATION MILLE ET UNE RECUP

CHARGES D'EXPLOITATION					PRODUITS D'EXPLOITATION				
	2025	2024	2023	%		2025	2024	2023	%
Achats, autres achats, charges externes	93 434,13 €	80 553,72 €	82 106,99 €	-2%	Vente de biens et services	160 913,70 €	146 507,02 €	141 368,12 €	10%
Loyer	45 290,28 €	25 031,48 €	24 167,28 €	81%	Vente de marchandises	106 399,38 €	104 528,79 €	96 124,34 €	2%
Eau	552,54 €	1 016,63 €	1 018,77 €	-46%	Vente en ligne	25 547,74 €	20 667,01 €	20 419,08 €	24%
Electricité	4 575,63 €	5 110,67 €	2 524,05 €	-10%	Prestations débarras / vide maison / livraisons	7 294,40 €	12 485,43 €	18 901,64 €	-42%
Carburant	994,49 €	587,72 €	423,37 €	69%	Vente univers vélo	11 704,00 €			
Téléphone, internet	2 021,29 €	1 622,05 €	1 201,73 €	25%	Ventes écoorganismes	9 343,18 €	8 135,79 €		15%
Assurance locaux	1 687,10 €	1 307,69 €	1 200,37 €	29%	Autres prestations de services		400,00 €	5 523,06 €	-100%
Assurance camion / voiture	2 487,31 €	2 071,19 €	858,74 €	20%	Adhésions	625,00 €	290,00 €	400,00 €	116%
Entretien / maintenance	5 320,48 €	6 510,67 €	5 664,40 €	-18%	Produits annexes / frais facturés		3,96 €		-100%
Formation	1 937,73 €	7 533,50 €	17 039,00 €	-74%	Subventions d'exploitations	74 969,31 €	58 839,64 €	53 066,08 €	27%
Transport sur vente	4 226,75 €	4 020,57 €	3 840,41 €	5%	L'état	13 238,63 €	9 392,38 €	6 093,07 €	41%
Matériel, fournitures, outillage	4 877,80 €	4 445,20 €	4 046,94 €	10%	Le département du Tarn	7 500,00 €	15 000,00 €	14 423,08 €	-50%
Honoraires	10 919,80 €	11 587,20 €	11 007,60 €	-6%	La ville de Gaillac	6 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €	50%
Annonces / pub	574,21 €	839,10 €	1 303,17 €	-32%	FAS (2022/2023)			2 500,00 €	#DIV/0!
Commissions	4 240,59 €	1 922,24 €	2 066,71 €	121%	FSE+	44 430,68 €	29 047,26 €	24 049,93 €	53%
Voyages, déplacements, missions, réceptions	1 914,59 €	2 665,21 €	2 281,78 €	-28%	Autre subvention (politique de la ville 2025, FT2024)	3 800,00 €	1 400,00 €		171%
Autres (EPI, adhésions réseaux...)	1 813,54 €	4 282,60 €	3 462,67 €	-58%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	256 335,78 €	263 237,59 €	248 107,00 €	-3%
Impôts, taxes et versements assimilés	9 646,29 €	9 130,77 €	6 766,17 €	35%	Transfert de charges d'exploitation	2 286,85 €	6 838,50 €	18 241,10 €	-67%
Salaires et traitement	344 454,94 €	334 529,32 €	280 658,28 €	19%	Aides aux postes	254 048,93 €	256 399,09 €	229 865,90 €	-1%
Charges sociales	43 198,49 €	40 702,86 €	30 981,64 €	31%	Autres produits	1 000,00 €	782,51 €	315,55 €	28%
Dotations aux amortissements	45 792,22 €	12 060,71 €	10 581,32 €	14%	Dons, crowdfounding	1 000,00 €	777,94 €	290,40 €	29%
Charges financières	139,42 €	215,25 €	290,97 €	-26%	Divers		4,57 €	25,15 €	-100%
Autres charges	172,16 €	6,38 €	12,14 €	-47%	Produits exceptionnels	59 755,24 €	8 568,02 €	8 663,35 €	597%
TOTAL CHARGES	**536 837,65 €**	**477 199,01 €**	**411 397,51 €**	**16%**	**TOTAL PRODUITS**	**552 974,03 €**	**477 934,78 €**	**451 520,10 €**	**16%**
RESULTAT D'EXPLOITATION						**16 136,38 €**	**735,77 €**	**40 122,59 €**	**2093%**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = VALORISATION DU BENEVOLAT									
1057 H de bénévolat	12 557,16 €	15 156,52 €	14 507,80 €	-17%	1057 H de bénévolat	12 557,16 €	15 156,52 €	14 507,80 €	-17%
TOTAL CHARGES AVEC CONTRIBUTIONS	549 394,81 €	492 355,53 €	425 905,31 €	12%	TOTAL PRODUITS AVEC CONTRIBUTIONS	565 531,19 €	493 091,30 €	466 027,90 €	15%

Analyse du compte de résultat :

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de **16 136,38 €**, traduisant un équilibre financier positif : les ressources de l'année ont permis de couvrir les dépenses engagées.
L'activité de l'association reste soutenue, portée notamment par les recettes issues des ventes de biens et de services. Les financements publics évoluent de manière contrastée. L'augmentation des produits liés au Fonds social européen (FSE) est principalement due à la hausse de la masse salariale et ne reflète pas une amélioration globale des financements. À l'inverse, la subvention du Département du Tarn a été réduite de moitié en 2025, soit une baisse d'environ **7 500 €**.
L'exercice est également marqué par un don en nature d'Intermarché, valorisé à **50 000 €** de marchandises. Cette contribution renforce les ressources de l'association sans générer de trésorerie immédiate.
Les charges restent principalement constituées par la masse salariale, en lien avec le développement de l'activité, ce qui nécessite une gestion financière prudente. Par ailleurs, le fonctionnement du FSE implique un décalage important entre les dépenses engagées et leur remboursement, créant un besoin de trésorerie.
Enfin, le compte de résultat est présenté avec un comparatif 2023-2025. Après un excédent en 2023 et un équilibre en 2024, l'exercice 2025 retrouve un résultat positif, tout en appelant à maintenir une vigilance sur l'évolution des charges et des financements.

Les contributions volontaires : valorisation du bénévolat.

En 2025, le bénévolat représente 102 557€ pour 1057 H de bénévolat.

BILAN 2025				
BILAN ACTIF	**Valeurs au 31 /12 /2025**			**31/12/2024**
	Val. Brutes	**Amort . & dépréc.**	**Val. Nettes**	
ACTIF IMMOBILISE	72 992,71 €	45 130,57 €	27 862,14 €	35 719,95 €
Immobilisations incorporelles	3 560,00 €	609,18 €	2 950,82 €	
Immobilisations corporelles	66 632,71 €	44 521,39 €	22 111,32 €	34 719,95 €
Matériel outillage	*7 476,06 €*	*6 316,73 €*	*1 159,33 €*	*2 422,02 €*
Matériel transport, aménagement ...	*59 156,65 €*	*38 204,66 €*	*20 951,99 €*	*32 297,93 €*
Immobilisations financières	1 000,00 €		1 000,00 €	1000
Autres	1 800,00 €		1 800,00 €	
ACTIF CIRCULANT	186 297,26 €	32 574,41 €	153 722,85 €	151 449,56 €
Stocks et en-cours	48 170,04 €	32 574,41 €	15 595,63 €	
Créances	68 200,50 €		68 200,50 €	65 549,90 €
Disponibilités	69 926,72 €		69 926,72 €	85 899,66 €
TOTAL GENERAL	259 289,97 €	77 704,98 €	**181 584,99 €**	**187 169,51 €**
BILAN PASSIF	**Valeurs au 31 /12 /2024**			**31/12/2023**
Fonds associatifs			73 310,62 €	72 570,89 €
Résultat de l'exercice			16 136,38 €	739,73 €
Subventions d'investissements			22 132,96 €	28 665,75 €
Dettes			70 005,03 €	85 193,14 €
TOTAL GENERAL			**181 584,99 €**	**187 169,51 €**

Analyse du bilan :

Concernant le bilan, le total s'établit à 181 585 euros, contre 187 170 euros en 2024.

La structure financière reste globalement stable.

Les immobilisations nettes représentent environ 27 862 euros. Leur baisse par rapport à l'exercice précédent est principalement liée aux amortissements. Cela nous rappelle l'importance d'anticiper le renouvellement de certains équipements.

L'actif circulant s'élève à environ 153 723 euros. Ce montant reste stable, mais il doit être interprété avec prudence : il ne correspond pas uniquement à de la trésorerie disponible immédiatement. Une partie correspond à des créances et à des financements attendus.

Notre vigilance porte donc sur le décalage entre les dépenses engagées et les encaissements, notamment concernant les financements européens. »

Pour conclure, l'exercice 2025 est un exercice positif pour notre association, avec un excédent de 16 136 euros.

Notre activité reste dynamique et nous avons réussi à maintenir un équilibre financier.

Toutefois, cet équilibre repose sur une gestion attentive : certains financements diminuent, d'autres sont versés avec des délais importants, et certains produits comptables ne correspondent pas directement à des entrées de trésorerie.

Notre objectif pour les prochaines années sera donc de continuer à développer nos activités, sécuriser nos financements, maîtriser nos charges et préserver notre capacité à avancer nos dépenses.

6) Projections 2026

Les objectifs :

- Améliorer notre impact sur la réduction des déchets et la gestion des flux
- Poursuite du développement du bénévolat
- Développer la relation avec les entreprises du territoire :
 - Candidat au programme SEVE EMPLOI
- Pérenniser et développer les services autour du vélo
- Enjeux d'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité des vide maison
- Poursuivre la professionnalisation des ateliers : organisation, procédures de travail …
- Poursuivre le travail de communication de l'association : vidéo promotionnelle, nouveaux flyers en fonction des services
- Développer le partenariat local et notre action en faveur du quartier prioritaire de la ville
- Mener une réflexion pour trouver de nouvelles sources de financement : augmentation du chiffre d'affaires et subventions

Budget prévisionnel 2026

BUDGET PREVISIONNEL 2026							
CHARGES D'EXPLOITATION				**PRODUITS D'EXPLOITATION**			
	Réalisé 2025	2026	%		*réalisé 2025*	2026	%
Achats, autres achats, charges externes	*93 434,13 €*	112 085,51 €	20%	Vente de biens et services	*160 913,70 €*	190 250,00 €	18%
Loyer	*45 290,28 €*	48 427,92 €	7%	Vente de marchandises	*106 399,38 €*	131 000,00 €	23%
Eau	*552,54 €*	1 100,04 €	99%	Vente en ligne	*25 547,74 €*	31 000,00 €	21%
Electricité	*4 575,63 €*	4 901,40 €	7%	Prestations débarras / vide maison / livraisons	*7 294,40 €*	15 000,00 €	106%
Carburant	*994,49 €*	1 234,46 €	24%	Vente filière	*9 343,18 €*	11 000,00 €	18%
Téléphone, internet	*2 021,29 €*	2 064,00 €	2%	Adhésions	*625,00 €*	750,00 €	
Assurance locaux	*1 687,10 €*	1 787,23 €	6%	Univers vélo	*11 704,00 €*	1 500,00 €	
Assurance véhicules	*2 487,31 €*	2 479,21 €	0%				
Entretien / maintenance	*5 320,48 €*	5 500,00 €	3%	Subventions d'exploitations	*74 969,31 €*	87 015,14 €	16%
Formation	*1 937,73 €*	13 000,00 €		L'état	*13 238,63 €*	7 815,14 €	-41%
Transport sur vente	*4 226,75 €*	4 300,00 €	2%	Le département du Tarn	*7 500,00 €*	12 200,00 €	63%
Matériel, fournitures	*4 877,80 €*	3 900,00 €	-20%	La ville de Gaillac	*6 000,00 €*	6 000,00 €	0%
Honoraires	*10 919,80 €*	11 764,00 €	8%	Autre	- €		0%
Annonces / pub	*574,21 €*	1 000,00 €	74%	FSE+	*44 430,68 €*	55 000,00 €	24%
Commissions	*4 240,59 €*	3 570,00 €	-16%	QPV	*3 800,00 €*	6 000,00 €	
Voyages, déplacements, missions, réceptions	*1 914,59 €*	2 400,00 €	25%	Reprises sur amortissements, transfert de charges	*256 335,78 €*	273 499,69 €	7%
Autres	*1 813,54 €*	4 657,25 €	157%	Transfert de charges d'exploitation	*2 286,85 €*	13 000,00 €	468%
Impôts, taxes et versements assimilés	*9 646,29 €*	9 000,00 €	-7%	Aides aux postes	*254 048,93 €*	260 499,69 €	3%
Salaires et traitement + charges sociales	*387 653,43 €*	425 614,25 €	10%	Reprises sur amortissements			
Dotations aux amortissements	*59 010,03 €*	11 173,37 €	-81%	Autres produits	*1 000,00 €*	1 000,00 €	0%
Charges financières		84,28 €		Don particulier mécénat	*1 000,00 €*	1 000,00 €	0%
Autres charges	*172,16 €*	3 786,00 €	2099%	Autre			
				Produits exceptionnels	*69 638,45 €*	9 978,58 €	-98%
TOTAL CHARGES	***549 916,04 €***	**561 743,41 €**	2%	**TOTAL PRODUITS**	***562 857,24 €***	**561 743,41 €**	0%
Contribution volontaires / bénévolat - 1057H	12 557,16 €	14 256,00 €	14%	Contribution volontaires / bénévolat -1057H	12 557,16 €	14 256,00 €	14%

À nos partenaires :

Cofinancé par l'Union européenne

PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

TARN LE DÉPARTEMENT

VILLE DE gaillac

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

ŒUVRES DU PÈRE COLOMBIER

Tarn TRIFYL

À nos réseaux :

Réseau National des Ressourceries & Recycleries
www.ressourcerie.fr

Réseau des Ressourceries Recycleries OCCITANIE

REVISCOL
Collectif des recycleries ressourceries du Tarn
Valorisons l'économie circulaire

Fédération des acteurs de la solidarité

A.S.S.I.E.T